

LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANT.ES ASSOCIATIF.VES



ORGANISATEUR : MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 3h

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La responsabilité des dirigeant-es associatif-ves

Quels sont les risques liés au rôle de dirigeant-es dans une association ? La responsabilité personnelle peut-elle être engagée ? Comment se protéger ?

Au programme de cette formation de 3h : les bases de la responsabilité collective et individuelle des dirigeant-es, focus sur les bonnes pratiques à adopter et les points de vigilance essentiels pour assurer la protection de son association et des personnes impliquées dans sa gestion.

DATE(S) DE LA FORMATION

21 juin 2025
09H30 - 12H30

LIEU DE LA FORMATION

5 rue Jules de Vicq
MRES
59800 Lille

POUR S'INSCRIRE

 07 69 01 59 12

 l.berthe-constant@mres-asso.fr

 <https://formations-benevoles-hautsdefran...>

STRUCTURE FORMATRICE

 Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

 Voir la présentation de cette structure